

PREMIERE DEMANDE PASSEPORT MAJEUR

Pièce à fournir :

Si le demandeur possède une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 2 ans	Si le demandeur ne possède <u>pas</u> de carte d'identité sécurisée valide ou en possède un périmé depuis plus de 2 ans
Pré-demande en ligne via l'<u>ANTS</u> ou... Formulaire de demande CERFA <u>à télécharger, à remplir en ligne et à imprimer</u> ou à retirer à l'Hôtel de Ville ou Mairie du nord <u>Le dossier est à déposer à l'Hôtel de Ville</u> (chaque dossier doit être complet avant la prise de rendez-vous)	Pré-demande en ligne via l'<u>ANTS</u> ou... Formulaire de demande CERFA <u>à télécharger, à remplir en ligne et à imprimer</u> ou à retirer à l'Hôtel de Ville ou Mairie du nord <u>Le dossier est à déposer à l'Hôtel de Ville</u> (chaque dossier doit être complet avant la prise de rendez-vous)
1 timbre fiscal à 3000 F pour les adultes de 18 ans et plus (à l' <i>OPT</i> ou aux services fiscaux)	1 timbre fiscal à 3000 F pour les adultes de 18 ans et plus (à l' <i>OPT</i> ou aux services fiscaux)
2 photos d'identité conformes aux normes format 35x45mm la tête nue et de face sans traces ni pliures	2 photos d'identité conformes aux normes format 35x45mm la tête nue et de face sans traces ni pliures
Copie du justificatif de domicile* (facture nominative de moins de 3 mois) <u>Si facture au nom de l'époux/épouse :</u> copie du livret de famille (partie époux/épouse) ou copie intégrale de l'acte de mariage	Copie du justificatif de domicile* (facture nominative de moins de 3 mois) <u>Si facture au nom de l'époux/épouse :</u> copie du livret de famille (partie époux/épouse) ou copie intégrale de l'acte de mariage <u>Si hébergé par un tiers (y compris par un parent ou un concubin) :</u>

<p><u>Si hébergé par un tiers (y compris par un parent ou un concubin) :</u></p> <p>copie de la pièce d'identité du logeur (recto/verso) ou passeport</p> <p>attestation d'hébergement originale signée par le logeur</p> <p><u>Pour toute autre situation :</u></p> <p>Renseignements au 41 40 00 ou au 41 40 31</p> <p><i>* tout justificatif de domicile devra mentionner l'adresse géographique</i></p>	<p>copie de la pièce d'identité du logeur (recto/verso) ou passeport</p> <p>attestation d'hébergement originale signée par le logeur</p> <p><u>Pour toute autre situation :</u></p> <p>Renseignements au 41 40 00 ou au 41 40 31</p> <p><i>* tout justificatif de domicile devra mentionner l'adresse géographique</i></p>
<p>Copie de la carte nationale d'identité sécurisée et valide de l'enfant (recto/verso)</p>	<p>Copie intégrale de l'acte de naissance</p> <p>originale de moins de 3 mois, avec filiation complète</p> <p>à demander à la mairie du lieu de naissance, au service de l'état civil coutumier, au bureau de Wallis ou au district de naissance</p> <p><u>Si l'enfant a été adopté :</u></p> <p>copie intégrale de l'acte d'adoption</p> <p><u>Si l'enfant a été naturalisé français :</u></p> <p>copie d'un document prouvant la nationalité française (Certificat de Nationalité Française ou décret de naturalisation)</p>

NB : Si vous souhaitez faire apparaître un deuxième nom sur votre carte nationale d'identité (nom d'épouse ou de veuve), merci de fournir une copie d'acte de mariage ou une copie d'acte de décès.

A savoir :

- Aucune photocopie ne sera faite par nos services ;
- La présence du demandeur du passeport est obligatoire lors du dépôt de la demande ;
- La durée de validité du passeport est de 10 ans pour les personnes majeures.

Dépôt des dossiers :

Hôtel de Ville
66 AVENUE DE LA VALLÉE - 98835 DUMBÉA

Cellule des titres d'identité: 41 40 31 / identites@ville-dumbea.nc

Ouvert du lundi au vendredi

De 7h30 à 15h30 (14h30 le vendredi)

Pour une demande de passeport d'urgence :

Renseignements auprès du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
Tél. : 26 63 00